

mena de l'ordre, de l'économie et de la paix dans des milliers et des milliers de foyers malheureux.

Le péril actuel est plus grave encore ; il menace directement les mœurs.

Si nous perdons nos jeunes filles, c'est toute la race qui s'en ira bientôt à l'abîme ; la femme canadienne est la gardienne-née des mœurs de nos enfants ; si elle se perd, comment conservera-t-elle ?

Pour l'amour des âmes qui s'exposent et se perdent, pour la conservation de l'honneur proverbial de nos foyers, pour l'avenir de notre nationalité, qu'une digne s'élève au plus tôt contre le flot montant de la surnoise corruption qui nous menace par les modes indécentes.

V. G.

Quinze nouvelles Bienheureuses

Après avoir béatifié les seize Carmélites de Compiègne et en attendant sans doute de rendre pareils honneurs aux trente-deux religieuses d'Orange et aux quatorze prêtres de Laval, l'Église a proclamé, dimanche le 13 juin, bienheureuses quatre Filles de la Charité d'Arras, guilloténées à Cambrai le 26 juin 1794, et onze Ursulines de Valenciennes, guilloténées les 17 et 23 octobre de la même année.

LES FILLES DE LA CHARITÉ D'ARRAS

En 1789, il y avait à Arras sept Filles de la Charité dont le supérieure, femme aussi énergique que bonne, était Sœur Madeleine Fontaine. Après la suppression des Ordres religieux (1792), les Sœurs se "sécularisèrent" et continuèrent à soigner les malades et à pratiquer en secret la règle et les vertus religieuses. Elles refusèrent de prêter le serment dit de *liberté-égalité*, voté le 14 août 1792, et malgré cela ne furent pas inquiétées jusqu'à l'arrivée à Arras d'une brute sanguinaire, l'ignoble défrôqué Lebon, et de la mégère, sa compagne, qu'on appelait "Mimie". Lebon est un des monstres les plus hideux de la Révolution, digne

émule de son compagnon Robespierre, de Fouchier-Tinville, de Marat, de Carrier.

Sœur Madeleine ne garda que trois religieuses avec elle, car elle en fit passer deux en Pologne et la dernière rentra dans sa famille.

Le 3 février 1794, un révolutionnaire nommé André Mury était nommé recteur de la Maison de la Charité, ridiculement débaptisée et appelée *Maison de l'Humanité* ! Le 15 février, il fit arrêter ces quatre saintes femmes pour refus de prêter serment.

Leur première prison fut l'ancienne abbatale de Saint-Vaast ; de là, elle furent transférées à la Providence où le régime était beaucoup plus dur. On y voit Sœur Madeleine ranimant le courage des autres prisonnières, entre autres d'une mère de famille incarcérée avec ses quatre fillettes, dont l'aînée avait douze ans.

Après sept semaines de détention, les quatre Filles de la Charité sont interrogées sur la prétendue découverte, faite dans leur ancienne maison, de journaux contre-révolutionnaires. Cette fois, leur situation devint critique, car elles furent transférées le 5 avril à la prison des Beaudets, antichambre habituelle de l'échafaud. Cependant, chose rare, elles y séjournent deux mois et demi.

Sur ces entrefaites, le sinistre Lebon se transporte à Cambrai et fait donner l'ordre d'envoyer en cette ville "les quatre ci-devant Filles de la Charité". Les voici donc emmenées de nuit sur une charette avec un fermier Joseph Payen, "aristocrate pourri", chez qui on a trouvé une soutane, et qui payera de sa vie un pareil "crime".

Les adieux échangés avec les autres prisonnières sont touchants. A toutes, sœur Madeleine déclare avec une force surnaturelle qu'elle et ses trois compagnes seront les dernières victimes de la guillotine à Cambrai. Elle le répète encore à des malheureux rencontrés en cours de route et aussi, lors de l'arrivée à Cambrai, à des prisonniers qui regardent, entassés aux fenêtres, les nouvelles victimes. En passant près de la guillotine, toujours dressée, les saintes femmes ne furent pas émues, car elles savaient quel sort les attendait et pour qui elles allaient donner leur vie.

Le jour même de leur arrivée, elles comparurent devant le tribunal, composé d'êtres inhumains. Elles furent interrogées sur les papiers, mais le chef d'accusation était assez faible ;